

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 20 DECEMBRE 2022 A 18H30

Présents à la séance : 25

L'An Deux Mil Vingt Deux, le **20 DECEMBRE A 18H30**

Extrait affiché le :
28 décembre 2022

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire
De ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

5ème séance 2022

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, M. CHMIDLIN Stéphane, Mme TRIQUET
Nadia, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, M.
SALÉRIO Philippe, Mme DUPONT Virginie, Adjointes et Adjoint, M. BREGEOT
Claude, Mme ACCILI Micheline, Mme DEL MASTRO Marie-Claire, Mme Piant
Noëlle, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme BENOIT Marie-
Hélène, M. EVRARD Luc, M. ROMARY Fabrice, Mme RAIZNER Stéphanie, M.
FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. KIZILDAG Murat, M.
BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole, Mme SCHILLINGER Stella
conseillères et conseillers municipaux.

Objet : Mise en place d'une caution
pour le prêt de matériel.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme FERREIRA-PIERRAT Maria à M. COLIN Joël
Mme RUYER Christine à Mme ADAM Nathalie

Absents excusés :

Mme ELI Emilie
M. BURGER Emmanuel

N° 115/2022

Secrétaire de séance : Mme SCHILLINGER Stella

Madame Marie-Hélène BENOÎT, invite le Conseil Municipal, à se
prononcer sur la mise en place d'une caution d'un montant de 500 € pour tout prêt de matériel
communal à une association.

Après en avoir délibéré,

C'est unanimement que le Conseil Municipal, présent et représenté,
décide d'instaurer une caution d'un montant de 500 € dans les conditions susdites.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,